

Témoignage : il est à l'origine de Côte-d'Or Énergies : Jacques Jacquenet, Président du SICECO

« Le SICECO, devenu Syndicat d'Énergies en 2009, est désormais un acteur majeur de l'énergie sur notre territoire. De plus en plus, nos collectivités s'appuient sur son expertise notamment en matière de réseaux d'énergie, d'énergies renouvelables et de maîtrise de l'énergie. En 2012, le SICECO lançait la « Stratégie Énergétique Départementale » qui vise à déterminer l'avenir énergétique de la Côte-d'Or. Issue des ateliers de travail organisés avec les partenaires, la phase opérationnelle commence à voir le jour. Cinq chantiers prioritaires sont notamment arrêtés, tout en gardant une idée transversale qui est l'accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre de la transition énergétique sur leur territoire.

Le développement des énergies renouvelables fait partie de ces axes de travail. Pour pouvoir le réaliser de manière ambitieuse, tout en possédant un levier de développement territorial, il fallait un outil d'investissement fort. L'idée de la création de la SEML Côte-d'Or Énergies vient donc de ce désir profond de soutenir les collectivités pour faire leur entrée dans la transition énergétique. Les élus du SICECO et moi-même souhaitons avoir un moyen d'investissement, ancré au territoire et pouvant réinvestir les recettes localement. La SEML, capable d'investir dans des projets de développement des énergies renouvelables, nous est apparu comme le meilleur instrument pour y parvenir. Cette solution permet de doter le syndicat d'une réelle force d'intervention financière lui permettant de faire émerger des projets et de les orienter dans les directions les plus profitables aux territoires.

Parallèlement à la recherche d'actionnaires, nous avons voulu vérifier l'intérêt d'investir dans de telles productions. Nous avons donc lancé des études de faisabilité, accompagnées financièrement par l'ADEME, la Région et les fonds FEDER au titre du PCEB (Plan Climat Énergie Bourgogne). Elles permettent d'analyser la mise en œuvre technique, la rentabilité économique et le montage financier des projets.

Aujourd'hui, l'énergie est plus que jamais au centre des attentions (pour rappel, la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques aura lieu en décembre à Paris). À l'heure où il faut faire des choix qui conditionneront notre mix énergétique de demain, je suis fier de présenter la SEML Côte-d'Or Énergies, ce nouvel acteur de l'énergie en Côte-d'Or qui va nous permettre de nous lancer pleinement dans la transition énergétique. Elle est le fruit de volontés communes d'acteurs décidés à s'investir activement dans l'avenir énergétique de notre territoire. Je tiens à remercier l'ADEME, la Région et les fonds FEDER qui ont subventionné les études de faisabilité. Je remercie aussi nos actionnaires pour leur confiance en notre toute nouvelle structure à laquelle je souhaite bon vent. »



Témoignages : ils ont décidé d'entrer au capital

François Patriat, Président de la Région Bourgogne, partenaire et actionnaire de Côte-d'Or Énergies

« C'est la 2^{ème} fois en l'espace d'un an que la Collectivité régionale participe financièrement à une SEM locale pour développer les énergies renouvelables.

Après la Nièvre avec la SEM Nièvre Énergies, aujourd'hui l'élan est donné par le syndicat d'énergies de Côte-d'Or, actionnaire majoritaire de cette nouvelle société d'économie mixte : « Côte-d'Or Énergies ».

Pourquoi cet engagement de la collectivité régionale dans la SEM Côte-d'Or ?

Des raisons simples, évidentes, légitimes, cohérentes et de bons sens !

- La collectivité régionale est dans son rôle non seulement d'aménageur du territoire régional mais surtout de chef de file de la planification énergétique territoriale affirmé par la récente loi sur la transition énergétique pour la croissance verte. Par cet acte, elle entend prendre toute sa part et contribuer concrètement à la grande aventure de la gouvernance locale de la transition énergétique, du mix énergétique et du défi climatique.
- L'urgence d'accélérer le déploiement et la diversification des énergies renouvelables (productrices d'électricité ou de chaleur) afin d'atteindre les objectifs fixés par le schéma régional climat air énergie pour 2020 et de les décliner en Côte-d'Or.
- Doter les énergies renouvelables de dispositifs et d'outils d'ingénierie financière innovants, à effet levier, qui mixent partenariats et financements publics et privés (y compris citoyens) et qui maillent le plus possible le territoire, d'autant que les collectivités locales sont désormais autorisées à détenir des actions d'une SEM locale dont l'objet social est la production d'énergies renouvelables.
- S'appuyer sur des opérateurs publics, historiques, robustes, de proximité et aux compétences reconnues et indiscutables que sont les syndicats d'énergie, pour entreprendre le sursaut du renouvelable, renforcer l'appropriation du renouvelable auprès des citoyens et l'accompagnement des élus locaux dans la durée.
- Enfin, permettre avec l'outil SEM de capter et de réinvestir les revenus et recettes du renouvelable localement au service de la transition énergétique et de la dynamique d'attractivité territoriale. »



© : conseil régional de Bourgogne
Philippe Maupetit (PM) et Pierre Combier (PC)

Contact presse :

Nathalie Blanc
03 80 50 85 09
06 73 49 96 18
nblanc@siceco.fr

Témoignages : ils ont décidé d'entrer au capital

Julien Ollagnier, Responsable du département Collectivités, Institutionnels Locaux et Santé de la Caisse d'Épargne Bourgogne

« Un partenariat-actionnariat cohérent et une précieuse collaboration

En toute légitimité, La CEBFC accompagne alors le SICECO (Syndicat Intercommunal d'Énergies de Côte-d'Or), établissement public qui regroupe les communes de Côte-d'Or et assure des missions de service public de distribution et de fourniture d'électricité. Il réfléchit aux problématiques de lutte contre le changement climatique, de maîtrise de la demande de l'énergie et du développement des énergies renouvelables. Afin de poursuivre l'étude des projets de « mix énergétique » en associant collectivités publiques et partenaires privés, une SEM (Société d'Économie Mixte) a été constituée, à laquelle la CEBFC a pris une participation au capital.



Cette structure est la parfaite synthèse entre les valeurs du service public – recherche de l'intérêt général, souci de la cohésion sociale, ... et les valeurs du marché et de l'entreprise – priorité au client, recherche de la meilleure performance, ...

La SEM « Côte-d'Or Énergies » a identifié différents projets, comme entre autres : une usine de méthanisation située sur la commune de Créancey, une centrale micro-hydroélectrique située sur la commune de Bèze et, des éoliennes situées sur le territoire de la Communauté de Communes du Mirebellois. Pour ce dernier, la CEBFC aura notamment l'opportunité d'apporter le savoir-faire du Groupe BPCE sur l'éolien.

Un objectif collectif : faire que les acteurs locaux prennent en main leur destin face aux enjeux énergétiques. »

Gilbert Puyravaud, Directeur Centre d'Affaires, Crédit Agricole Bourgogne

« Fortement implanté auprès des collectivités publiques et des institutionnels, le Crédit Agricole est un acteur important de l'aménagement du territoire et des grands projets de sociétés .

À ce titre, le groupe Crédit Agricole consacre prioritairement ses ressources à ses domaines d'Excellence autour de la filière logement, l'agroalimentaire, la santé , la transition énergétique et l'environnement.

C'est dans ce contexte que la Caisse Régionale de Champagne Bourgogne à engagé une démarche volontariste de prise de participation auprès de structures destinées à innover dans les énergies renouvelables sur son territoire .

L'entrée au capital de la SEM Énergies Cote d'Or prend donc tout son sens face aux nombreux défis sociétaux qui nous attendent en matière de dépendance énergétique . L'adossement au SICECO, professionnel reconnu du secteur à également été un critère déterminant. »

Contact presse :

Nathalie Blanc
03 80 50 85 09
06 73 49 96 18
nblanc@siceco.fr

Témoignages : ils ont décidé d'entrer au capital

François BOCKSTALL, Président de SICAE Est

« SICAE EST entreprise locale de distribution d'électricité, porte depuis 1920 les missions de service public relatives à la gestion du réseau de distribution public d'électricité et à la fourniture réglementée de l'électricité à plus de 35 000 habitants sur les départements de la Haute Saône, Haute Marne et Vosges. L'essence de SICAE EST repose sur un réseau concédé à l'origine par plus de 170 collectivités et sur la production électrique qu'elle a développé dès sa création. Elle s'inscrit ainsi comme moteur d'un service local.

Partageant des valeurs communes de service public avec le SICECO, SICAE EST a souhaité s'associer à la création de Côte-d'Or Energies. Car l'avenir énergétique passera par le développement de nouveaux outils de productions d'énergies renouvelables décentralisés en partenariat avec des acteurs locaux. La SEML Côte-d'Or Energie est un équilibre entre collectivités et partenaires privés de domaines d'activité certes divers mais très complémentaires : distribution d'électricité, agricole et institutionnels de proximité. SICAE EST, coopérative agricole, s'inscrit pleinement dans cette nouvelle dynamique de développement énergétique de territoire. »



Guy Hourcabie, Président de Nièvre Énergie

« Nièvre Energies lors de sa constitution en 2012 s'est largement inspiré en les ayant rencontré pour certaines d'entre elles des SEML existantes en matière de développement des énergies renouvelables sur le territoire national et de leur modèle économique.

Il est apparu très rapidement comme une évidence que le développement de Nièvre Energies par augmentation successive de son capital privilégierait le réseau des SEM constituée au sein de la Fédération nationale des EPL. Nous avons ainsi accueilli EnerSièl, SEML d'Indre et Loire constituée autour du Syndicat d'énergie. D'autres perspectives s'ouvrent à nous lors des prochaines augmentations de capital. Nous estimons que cet outil est adapté à nos territoires et à notre secteur de l'énergie pour favoriser l'ancrage local des projets dans le temps et ainsi permettre que les ressources générées puissent pour partie revenir sur celui-ci pour soutenir de nouveaux développements ou participer à une meilleure maîtrise de la demande d'énergie. Quand mon collègue Jacques Jacquenet, Président du SICECO, m'a donc proposé de rentrer au capital de Côte-d'Or Énergies, il était normal que nous répondions pas l'affirmative pour les raisons précédemment évoquées et pour les relations établies depuis de nombreuses années entre nos deux syndicats. Nous renforçons mutuellement nos capacités d'intervention sur le territoire bourguignon et nous proposerons à Côte-d'Or Énergies de nous rejoindre dès 2016. Nous démontrons à nos partenaires la volonté qui est la nôtre en Bourgogne de mettre en marche la transition énergétique en nous dotant des structures adaptées aux enjeux climatiques qui se posent à nous. »



Contact presse :

Nathalie Blanc

03 80 50 85 09

06 73 49 96 18

nblanc@siceco.fr